

Energie et Géo-stratégie



Le débat de Jacques Chirac avec des « jeunes » a fait beaucoup parler avant, nous a bien fait rire pendant, et nous a rendu service après.

Un fameux faiseur de baisses ce Président... Il y a deux sortes d'orateurs, les courts et les longs. Le Président a fait comme la constitution : long et obscur. Dès le début de l'émission, le président de la République s'est expliqué sur le format choisi (des djeun's + des présentateurs non journalistes) : il ne voulait pas de débat d'initiés...(!) Mais à pérorer sans péril, sans contradicteur véritable, on triomphe sans gloire. De quoi avait-il peur ? Qu'on lui parle du texte ?

Alors qu'on pouvait légitimement s'attendre à l'envolée des incultes, les questions posées par les jeunes se sont révélées, en partie, fines. Comprenant le lien entre la construction européenne libérale et la mauvaise situation économique et sociale française, ils ont surtout évoqué leurs difficultés quotidiennes. **Jacques Chirac a découvert benoîtement que les jeunes de ce pays sont inquiets pour leur avenir.**

Et nous savons qu'ils ont de bonnes raisons ! Ils sont en fait les enfants **des trente pitteuses**. Répétant sans cesse "n'ayez pas peur", "n'ayez pas peur", il s'est efforcé de ne surtout pas parler du texte et de montrer son effroi. Et à force d'avoir peur des fantômes, quelquefois ils apparaissent. Voyez camarades, la France d'en haut se penche vers nous : «taisez-vous en bas et surtout, votez oui ! ».

Pas besoin d'être psy pour comprendre que Chirac a le trouillomètre au maximum.



1958: de Gaulle "Je vous ai compris"
2005: Chirac "Je ne vous comprends pas"

Nous avons assisté au retour de Super Bonimenteur à la bouille incroyable. Il faut avoir un aplomb extraordinaire pour affirmer que la précarité sociale n'a rien à voir avec cette constitution européenne. Goûtez-moi cette farce, citoyens ! Il a tout de même reconnu face à un interlocuteur qui lui confiait la détresse de sa situation sociale : "il y a les objectifs (le texte), et il y a la réalité".

Questions finesse d'argumentation, ce président manie le béton à la tonne. Plus globalement, sa prestation n'a trompé personne, les Français sentent bien le danger, on ne leur refera pas le coup de Maastricht. Jacques Chirac n'a pas pris toute la dimension de la révolte des citoyens contre cette construction européenne libérale et atlantiste. Le retour à la réalité risque d'être brutal pour lui.

Wanting to save at the same time his referendum and not to recognize the failure of his political, he was running so many diverse goals that he was losing his beautiful face. In the meantime, the Non progresses among the young! Until the head of the State will slip off the board to his old friend Giscard d'Estaing, who is presumably, after having been recognized immortal at the Academy, will hook his name to the door-knob of history.

Wanting to save at the same time his referendum and not to recognize the failure of his political, he was running so many diverse goals that he was losing his beautiful face. In the meantime, the Non progresses among the young! Until the head of the State will slip off the board to his old friend Giscard d'Estaing, who is presumably, after having been recognized immortal at the Academy, will hook his name to the door-knob of history.

Wanting to save at the same time his referendum and not to recognize the failure of his political, he was running so many diverse goals that he was losing his beautiful face. In the meantime, the Non progresses among the young! Until the head of the State will slip off the board to his old friend Giscard d'Estaing, who is presumably, after having been recognized immortal at the Academy, will hook his name to the door-knob of history.

Clarence Rosa

Lire notre exclu l'appel d'un certain Jacques C. (page 9)

Les moments forts : (voir page 12)

Samedi 14 mai : Fête des Cerises, Salle Olympe de Gouges Paris XI°

Samedi 21 mai : Gymnase Japy XI° arr. de Paris, Grand Meeting avec J-P Chevènement

Mardi 29 Mai : date du Référendum sur le projet de Constitution

2 nouveaux sites : <http://www.chevenement-referendum.org/> et www.cnrj-referendum.org

Le coup-de-gueule des Gavroches

« Claudie, top space !... »

Salut à tous !

Claudie Haigneré s'est présentée avec Mme l'ambassadrice de Slovaquie à Nantes. Celle-ci a rappelé son parcours, difficile dans un pays communiste, chose que l'on peut concevoir. Mais, pour autant, son discours avait des odeurs de culpabilisation. Il fallait voter oui au Traité par solidarité avec les ex-pays communistes. Vint ensuite le discours de la Ministre d'une heure sur la Construction européenne. Aucune référence explicite au texte du traité.

Vint ensuite le temps des questions. La séance avec la Ministre devait durer deux heures. Elle n'aura duré qu'une heure et demi. En une demi-heure et trois interventions (dont une de votre serviteur), la ministre s'est trouvée à court d'arguments solides pour défendre ce texte et son staff a préféré en terminer là.

La première intervention eu trait à la Charte des droits fondamentaux et aux droits des femmes (avortements, contraception...) et à leur absence dans le texte. La ministre a répondu que le texte n'était pas parfait et que ces questions étaient du ressort de chaque Etat membre.

La deuxième intervention, la mienne, avait pour thème les relations extérieures de l'Union. J'ai demandé à Mme la Ministre si elle trouvait logique que le Ministre des affaires étrangères de l'Union **cumule à la fois le portefeuille de la diplomatie et celui de la défense (Art I.28)**. Etait-ce dans ce sens que l'Union souhaitait promouvoir la paix (**Art I- 3.1**). De même, eut-il été possible pour la France de faire entendre sa voix lors de la deuxième crise irakienne à la lecture de l'article **I-16**, paragraphe 2, que j'ai lu à l'auditoire... A ce titre, j'ai rappelé à Mme l'ambassadrice que son pays avait signé la lettre des dix soutenant l'offensive de Georges W. Bush et qu'il était mal venue de sa part de donner des leçons de solidarité européenne. J'ai ensuite souligné le déséquilibre entre les attributions du président du Conseil européen censé diriger l'Union mais que l'on envoyait inaugurer les chrysanthèmes (pauv bouc-émissaire) et celui du super président de la Commission. Est-ce que tout changement majeur dans la direction politique de l'Union supposait pourtant une remise en cause du rôle de la Commission. Enfin, concernant l'Art. I-47 (elle s'en est servi pour faire valoir un progrès démocratique), je lui ai rappelé toutes les limites de ce texte.

Lire sur : <http://www.constitution-europeenne.fr>

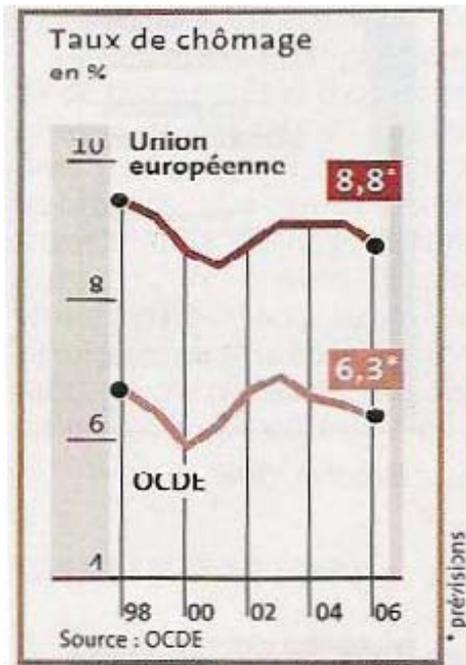
Il ne constitue **qu'une invite** à la Commission de se préoccuper d'une non application de la Constitution. Et si on n'est pas d'accord avec cette constitution, on ferme sa gueule ? Elle m'a répondu que la création d'une agence européenne de l'armement était un progrès (c'est vrai, mais il s'agit d'équipement, et non de déploiement des forces, l'Europe n'a aucune pensée stratégique...), qu'elle ne comprenait cette attaque de la Commission censé incarné l'intérêt général (alors il faudrait donc confondre intérêt général et poids des lobbies installés à Bruxelles) et que je pouvais faire valoir mon opposition à ce texte (oui, mais que jusqu'au 29 mai...)

La dernière intervention fut sans doute celle qui l'a achevée car elle s'est retrouvée face à un professeur de droit constitutionnel. Je vous laisse imaginer le massacre. Nonobstant le fait qu'elle ne s'appuyait sur aucune référence au traité, ce professeur l'a accusée (avec raison) de démagogie tant elle caricaturait les tenants du non en anti-européens alors que les arguments qu'on lui opposait étaient solides et argumentés sur le contenu du traité. Puis, il a donné une définition de l'oligarchie et a démontré combien ce traité, ne serait-ce que dans la partie I, répondait à cette définition (blocage des organes législatifs en deux entités, processus de codécision, exécutif unique et surpuissant...). La démonstration fut des plus incisives. Enfin, il a souligné **l'inanité du projet de politique de recherche de l'Union** contenue dans l'article **III-286** qui appuie une recherche appliquée et une recherche fondamentale tournée exclusivement vers les services aux entreprises et la production industrielle. Là, elle n'a pas su quoi répondre. Elle a juste dit qu'elle avait relu le texte dans l'avion. Manifestement, elle ne s'attendait pas à une telle opposition. Elle aurait sans doute pu s'en douter avant de se produire devant une assemblée de juristes.

Cet après-midi fut une victoire pour le non et j'avoue en être sorti quelque peu euphorique. Vigilance, nous avons gagné une bataille à Nantes, mais nous n'avons pas gagné la guerre.

David Richard
Premier Secrétaire fédéral des JCs
de Loire-Atlantique

Les chiffres qui font mal en Europe



Le manque de vigueur d'une reprise économique, entravée par la hausse des prix du pétrole, se traduit par des résultats décevants sur le front du chômage.

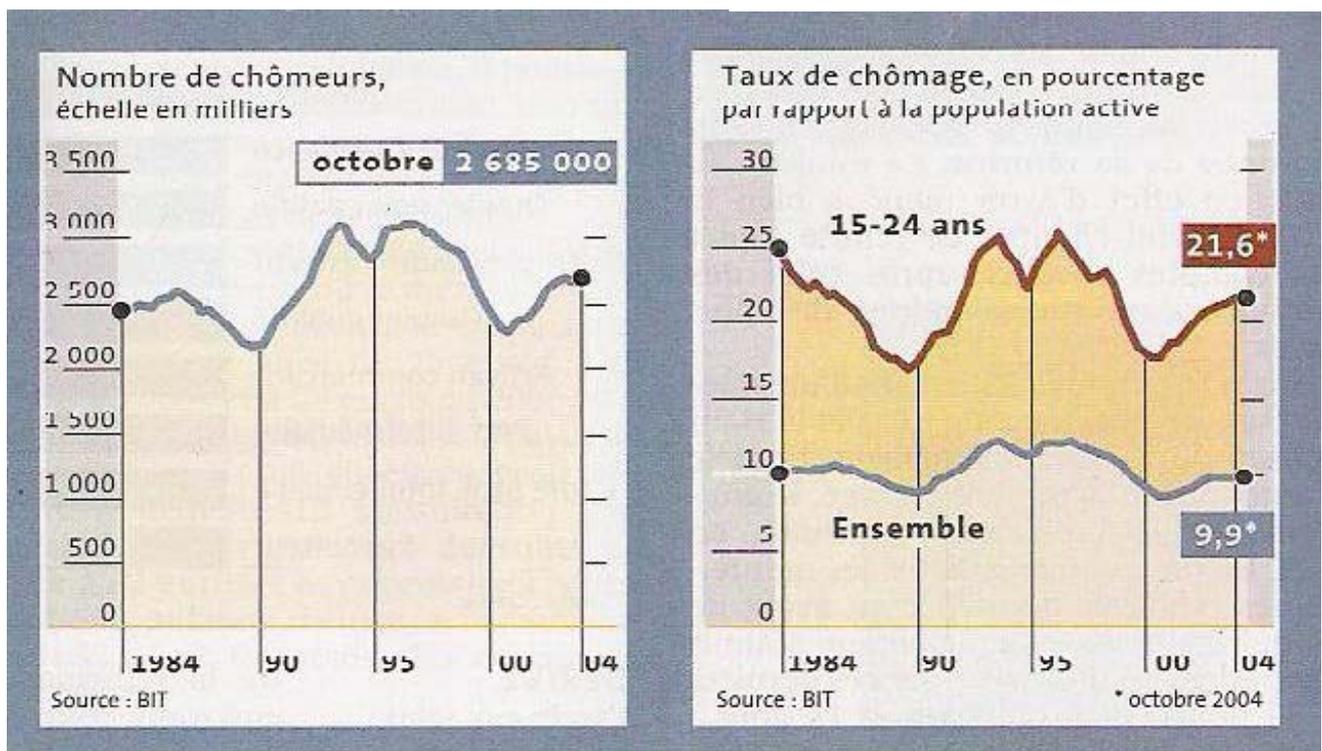
Jacques Chirac ne reçoit pas les Gavroches de toute évidence. Il y aurait vu, par les chiffres que les jeunes, ne sont pas que de sympathiques ignorants écerclés, ils sont aussi inquiets de l'avenir qu'on leur propose. Et le projet de Constitution dans ses tenants comme ses aboutissants, n'est pas rose, c'est le moins qu'on puisse dire.

D'autant plus inquiets que beaucoup d'entre eux, nés dans les années 80, n'ont connu que les années-chômage de leurs parents et de leurs aînés.

20 ans, ça fait long quand on a de l'enthousiasme à revendre et que celui-ci se mue peu à peu en énergie du désespoir.

Mais M. Chirac ne peut pas le savoir, il n'a pas vécu sa jeunesse au milieu des «trente piteuses»...

Ci-dessous, les chiffres pour la France. En mars 2005, les 10% de chômeurs ont été atteints.



Dossier brûlant : Energie et Géo-stratégie

Ce mois-ci, Thomas Francard nous brosse un portrait de la situation énergétique prévisible appelé « déplétion pétrolière ».

CRISE DU CAPITALISME ET SORTIE DU PETROLE : VERS UN NOUVEAU MONDE.

I/ EPUISEMENT DES ENERGIES FOSSILES ET CRISE DU CAPITALISME

Si l'on veut s'essayer à ce difficile exercice en quelques lignes, le capitalisme peut se définir *a minima* comme un système social animé par des personnes plus ou moins solidaires entre elles – les « capitalistes » - dont l'objectif est une accumulation sans fin de capital par l'exploitation de la nature et des hommes. Cette accumulation sans fin est rendue possible par le maintien par les capitalistes d'un « voile d'ignorance » et d'incertitudes **sur l'information** tant chez les producteurs (industriels, agriculteurs, etc.) que chez les consommateurs. Le capitaliste dégage des plus-values (du « pouvoir ») grâce au flou qu'il parvient à entretenir en tant que « maître du système ». Il tire profit de son rôle d'intermédiaire, de courtier en relations et de sa capacité à exploiter sa position de marginal-sécant entre des acteurs éloignés qui n'entrent pas directement en relation les uns avec les autres (prenons comme paradigme du capitaliste, le négociant du XVIIIème siècle dans le commerce triangulaire Europe-Afrique-Amériques).

D'un point de vue historique, plusieurs phénomènes sociaux se conjuguent depuis les origines dans la dynamique du capitalisme et constituent les contradictions internes du système. Durant cinq siècles (grosso modo depuis la découverte des Amériques), l'échappatoire provisoire à ces contradictions a été l'expansion géographique, fuite en avant permanente : ce fut la grande ruse qui permit la marche en avant du capitalisme. Aujourd'hui, cette expansion se heurte aux limites indépassables de la finitude physique de la planète. Le système ayant conquis au cours du siècle dernier le monde jusque dans ses derniers interstices, il se retrouve face à d'insurmontables contradictions. Privé de nouvelles « terres vierges » à exploiter, il se trouve pris dans les rets d'un monde fini et « saturé de capitalisme ». Ces contradictions conduisent à l'épuisement du système – c'est-à-dire à la diminution tendancielle des marges de profit – et donc à la perte de sa raison d'être première : l'accumulation sans fin de richesses.

Quelles sont ces contradictions ? Pour reprendre à grands traits la typologie de l'historien et sociologue **Immanuel Wallerstein**, le développement du capitalisme provoque en effet les phénomènes suivants, porteurs de contradictions internes pour le système :

- l'urbanisation croissante de la planète, née de l'exode rural (ce que l'on observe actuellement en accéléré en Chine) ;
 - la hausse générale des salaires qui s'ensuit à l'échelle d'une ou deux générations conduit à une baisse des marges de profit sur le long terme (*idem* en Chine...) ; à ce titre, la question des « délocalisations » provoquée par des salaires trop élevés est aussi vieille que le capitalisme lui-même...
 - le libéralisme (politique et économique) en tant que « géoculture » (= idéologie de légitimation) du système-monde capitaliste est en crise car porteur d'un mouvement de démocratisation et de critique du capitalisme lui-même ;
 - la civilisation industrielle met en péril les conditions écologiques mêmes de possibilités d'existence de la vie humaine sur Terre.
- Du fait de ces contradictions, toujours selon Wallerstein, l'économie-monde capitaliste dans laquelle nous vivons tous de gré ou de force est vouée à disparaître dans les 50 prochaines années, après cinq cents d'existence, pour laisser place à quelque chose de nouveau, à un monde organisé sur d'autres bases. D'une période inévitable de chaos généralisé (dans laquelle nous sommes peut-être déjà entrés...) naîtront un ou plusieurs nouveaux systèmes sociaux.

LES ÉNERGIES FOSSILES, GRAND « IMPENSÉ » DE L'ANALYSE DU CAPITALISME HISTORIQUE.

Par ailleurs, le capitalisme est un système social qui comme toute forme de vie et d'organisation nécessite de l'énergie pour produire et se reproduire. L'énergie y est employée et orientée en vue de la conservation du système. Mieux : en vue de son expansion, car nous venons de le voir, le capitalisme n'est viable et pérenne que par la fuite en avant et par une recherche sans fin du profit.

Le capitalisme/société industrielle est, d'une certaine manière, un système d'exploitation offrant deux versants. Le premier est le plus visible : c'est une exploitation de l'homme par l'homme aux effets immédiatement visibles. C'est cette extraction de la plus-value, notamment par ./...

l'organisation industrielle du travail, le pillage humain et écologique du Sud par le Nord au nom de l'économie) qui a provoqué depuis le XIXème siècle les divers mouvements de réaction et de révolte contre ce système : luddisme lors de la Révolution industrielle en Grande-Bretagne, socialisme, communisme, social-démocratie, tiers-mondisme et aujourd'hui alter mondialisme...

Le second versant, de plus en plus visible, est celui que constitue l'exploitation des richesses de la Terre par la société industrielle capitaliste (et à cet égard le cas soviétique en était une forme particulière ultra-centralisée et étatisée). Ses effets secondaires en sont la destruction de l'environnement (pollution, destruction de la biodiversité, épuisement accéléré de ressources naturelles plus ou moins rapidement renouvelables) et là encore des rapports d'exploitation de la nature du Sud par le Nord.

Paradoxalement, c'est aussi cette base matérielle, qui fournit à l'homme les conditions de possibilité de l'expansion du capitalisme, qui a été la moins étudiée par les analystes du capitalisme, même si aujourd'hui la prise en compte de l'environnement devient un passage obligé (un « lieu commun ») de tout discours politique ou économique « raisonnable » (ce qui est déjà en soi un progrès).

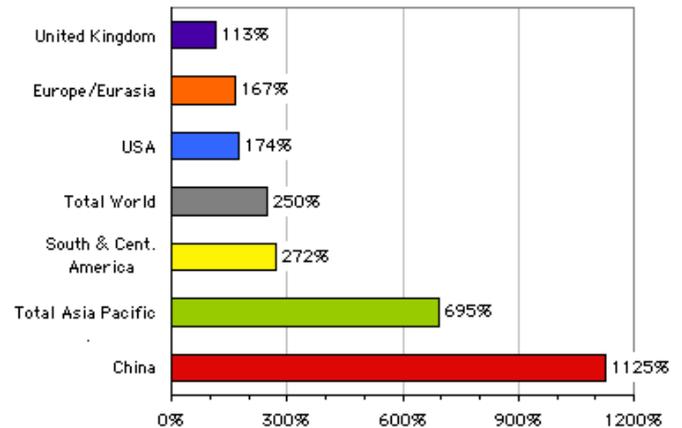
L'exploitation des énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon), produites et accumulées par la nature pendant des millions d'années, est pourtant au cœur du système capitaliste et du monde industriel actuels. Nos sociétés ont un besoin vital des énergies fossiles, en plus de l'énergie bien vivante fournie par l'être humain et d'autres sources d'énergie (uranium, renouvelables...).

la civilisation industrielle met en péril les conditions écologiques mêmes de possibilités d'existence de la vie humaine sur Terre.

Du fait de ces contradictions, toujours selon Wallerstein, l'économie-monde capitaliste dans laquelle nous vivons tous de gré ou de force est vouée à disparaître dans les 50 prochaines années, après cinq cents d'existence, pour laisser place à quelque chose de nouveau, à un monde organisé sur d'autres bases. D'une période inévitable de chaos généralisé (dans laquelle nous sommes peut-être déjà entrés...) naîtront un ou plusieurs nouveaux systèmes sociaux.

L'exploitation des énergies fossiles (pétrole, gaz, charbon), produites et accumulées par la nature pendant des millions d'années, est pourtant au cœur du système capitaliste et du monde industriel actuels. Nos sociétés ont un besoin vital des énergies fossiles, en plus de l'énergie bien vivante fournie par l'être humain et d'autres sources d'énergie (uranium, renouvelables...).

L'invasion américaine de l'Irak en 2003 a permis de rappeler ce fait banal, et terrible dans ses conséquences : la civilisation industrielle et capitaliste (particulièrement dans sa forme la plus accomplie, à savoir états-unienne) a besoin de pétrole et de gaz aujourd'hui comme l'homme a besoin pour vivre d'eau, d'air, de pain. (date moyenne : 2015).



À partir de cette date, la production baissera inexorablement, tandis que les besoins de pétrole et de gaz risquent de continuer de suivre la pente ascendante très forte que l'on connaît actuellement (ainsi les analystes les plus pessimistes prévoient ce pic pour 2007, voire... pour hier).

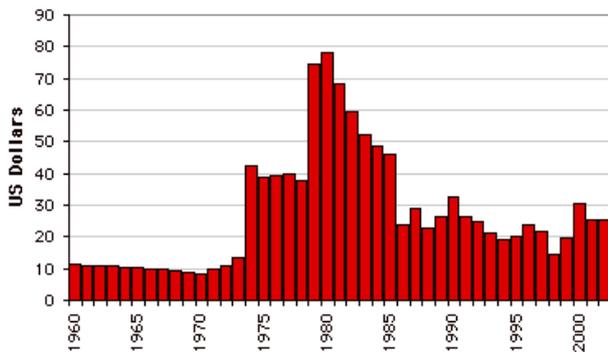
II. VERS UN NOUVEAU MONDE POST-CAPITALISTE ET POST-PÉTROLIER.

De ce qu'on vient de dire, on peut laisser envisager à deux scénarios très schématisés et possibles :

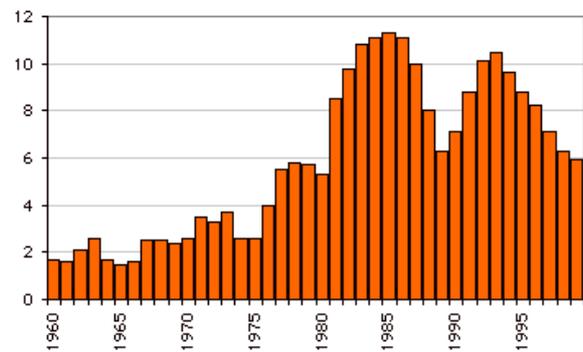
Le premier scénario s'inscrit dans la continuité de l'expansion actuelle, accélérée et planétaire du système capitaliste et de la civilisation industrielle. Dans un schéma de déplétion pétrolière, la guerre de tous contre tous serait l'option probable pour le contrôle de biens de plus en plus rares : les énergies fossiles, base du système. Puis un effondrement chaotique du système et une contraction violente de l'activité économique aboutirait à un « retour en arrière » forcé et probablement à l'instauration de systèmes oligarchiques, fascistes contrôlant l'accès et la consommation des ressources rares. Les sociétés nationales et les rapports entre nations (Nord riche et Sud pauvre) risqueraient alors de devenir plus hiérarchisés, plus inégalitaires et tendus que jamais.

on se référera à www.oleocene.org qui publie la traduction française du bulletin d'information mensuel de l'ASPO ainsi qu'à l'ouvrage de Fernand Braudel, *La dynamique du capitalisme*.

Prix du baril dans le monde de 1960 à 2000



Influence sur les courbes de chômage en G.B



-Un second scénario consisterait à s'engager volontairement, et dès à présent, dans une démarche raisonnée de reflux maîtrisé de la mondialisation comme l'analyse Jean-Luc Wingert grâce à une « relocalisation », sous contrainte, de l'économie, laquelle serait de ce fait plus respectueuse de la nature et de l'homme (suivre en cela par exemple le Protocole de Rimini sur la déplétion élaborée par Colin Campbell de l'ASPO). Au niveau individuel et collectif, ce modèle de « décroissance » impliquerait le réapprentissage de la sobriété, la recherche des économies d'énergie, des investissements massifs dans les énergies renouvelables (eau, air, soleil, ...).

Les conséquences de la « déplétion » des énergies fossiles et de la « dépression » du capitalisme sont donc incalculables dans un système-monde aussi interdépendant que celui d'aujourd'hui. Les interrogations que ces perspectives peuvent soulever sont immenses :

- Pourra-t-on conserver un niveau de vie matériel digne, grâce aux énergies renouvelables (et à l'énergie nucléaire faute de mieux dans un premier temps), et en se passant peu à peu des énergies fossiles, bases du « progrès matériel » de l'humanité depuis un siècle et demi, à travers le respect de l'environnement et le (ré) apprentissage de la **simplicité matérielle** (à distinguer de la misère matérielle) ?

- Conséquence : saura-t-on hiérarchiser et choisir - dans l'abondance de biens qui caractérise aujourd'hui les sociétés du Nord, ses classes favorisées en particulier- les progrès matériels que la science et les progrès techniques ont apporté : une bonne médecine pour tous, une bonne alimentation pour tous, des livres pour tous, etc.

- Saura-t-on grâce à ce reflux maîtrisé de la mondialisation, créer **des rapports plus égaux** entre les peuples, autrement dit un monde vraiment « multipolaire » pour parler dans le langage d'aujourd'hui ?

- Saura-t-on conserver, consolider, approfondir et étendre les grandes conquêtes démocratiques et universelles de l'époque moderne, nées chez nous avec la Révolution française et chez d'autres avec la Révolution américaine par exemple : grandes libertés publiques et politiques, droits civiques et sociaux, forme républicaine de gouvernement, lutte contre les privilèges, lutte pour un égal accès au savoir, lutte contre la misère, respect de la nature ?

Ou bien l'effondrement du capitalisme, de concert avec l'épuisement des réserves d'énergies fossiles, entraînera-t-il dans sa chute les progrès indéniables qu'ont représenté ces précieuses conquêtes ?

Saura-t-on prendre conscience à temps du futur chaotique et lugubre qui s'annonce et faire bifurquer le monde actuel pour construire un avenir meilleur ?

Thomas FRANCARD est militant du M.R.C Paris

Puissance, vous avez dit... puissance ?

Pierre-Yves Lacour

«L'Europe-puissance », cette expression est sur toutes les lèvres. Pourtant cette « Europe puissance » que l'on nous promet et que l'on nous vend avec les arguments fallacieux de mauvaises réclames, non seulement n'est pas pensée par le projet de Constitution européenne, mais celui-ci en rend impossible l'avènement.

I. Le constat sur la situation actuelle :

L'Europe, telle qu'elle s'est construite historiquement, est une organisation délibérée de **l'impuissance politique, diplomatique et militaire** sous le bouclier américain. Les raisons en étaient simples, renvoyant au passé des guerres et au présent d'alors de la menace soviétique : les pays européens, saignés par deux guerres successives, souhaitaient une paix définitive sur le continent et la peur nouvelle du « rouge » à l'Est rendait nécessaire le soutien des Américains qui avaient libéré l'Europe occidentale du joug nazi et se posaient comme les seuls véritables opposants à l'Union soviétique. Mais, peu à peu, et plus clairement après la Chute du Mur de Berlin et l'effondrement du bloc soviétique, un autre discours est apparu : on a commencé à voix haute à rêver d'une Suisse à l'échelle continentale... mais d'une Suisse sans la conscription et sans même les moyens d'une défense de ses intérêts à ses portes, **comme l'a montré le cas tragique du Kosovo**.

A contrario, les Etats-Unis ont développé une politique d'intervention tout azimuts, largement incohérente. Présents dans l'espace latino-américain et en Asie pacifique, les deux zones traditionnelles de leurs interventions, ils sont aussi actifs dans les espaces aux marges de l'Europe comme le montre assez leur omniprésence en Méditerranée orientale avec des bases militaires et des accords de partenariats militaires avec les pays de la zone : Turquie, Israël et même l'Egypte. Face à ce constat, à cette mise en regard de la faiblesse de l'Europe et de la puissance américaine, la question des moyens concrets de la puissance n'est jamais posée. Pour certains, la seule incantation suffirait à faire advenir cette « Europe-puissance » que nous souhaitons tous. Pourtant, ces jérémiades répétées n'y suffiront pas.

II. Les propositions de la Constitution :

Le projet constitutionnel européen comporte deux propositions majeures pour l'organisation de la défense européenne : la création d'un ministère commun des Affaires étrangères et l'approfondissement des liens entre l'Europe et l'OTAN.

Belle idée sans doute que celle d'un ministère européen des Affaires étrangères (article I-28). Mais idée creuse puisque **reposant sur une illusion fraternelle et non sur la réalité** des positionnements diplomatiques des pays européens. L'exemple récent des désaccords entre les Etats européens lors de la crise irakienne montre assez que ce futur Ministère, si la Constitution devait être approuvée et mise en application, serait mort-né.

Et ce, pour des raisons structurelles et non conjoncturelles : devant faire la synthèse entre des positions contraires voire contradictoires, ce Ministre restera silencieux sur la marche du Monde, ou bien... il parlera trop tard après des tergiversations infinies.

Dans le meilleur des cas, il ne sera jamais qu'un super-pompier...

Sa position prééminente obligera les différents ministres européens à taire leurs divergences, ou à le suivre.



Charles de Gaulle: Je vous ai compris !

1958-2005

Cinquante ans de vie politique française



Jacques Chirac: Je ne vous comprends pas !

Plus grave est le projet d'inféodation de la politique étrangère européenne à l'OTAN, c'est à dire, in fine, aux Etats-Unis. Rappelons l'article I-41 sur les dispositions particulières relatives à la politique de sécurité et de défense commune : **La politique de l'Union (...) respecte les obligations découlant du traité de l'Atlantique Nord pour certains Etats membres qui considèrent que leur défense commune est réalisée dans le cadre de l'Otan et elle est compatible avec la politique commune de sécurité et de défense arrêtée dans ce cadre. (...) Les engagements et la coopération dans ce domaine [pour répondre à une agression armée] demeurent conformes aux engagements souscrits au sein de l'Otan, qui reste, pour les Etats qui en sont membres, le fondement de leur défense collective et l'instance de sa mise en oeuvre.** Rares sont les politiques français favorables au « oui » à la Constitution qui ont le courage - l'inconscience ? - du Général Morillon (UDF) qui avoue sans ambages, lors d'un débat tenu à Mayenne avec Bernard Poignant (PS) : *Maintenant, je crois qu'il faut être au côté des Etats-Unis (...). A partir de maintenant, nous acceptons d'être soumis à l'Empire américain (...). Moi je n'ai pas peur que nous devenions ce qu'étaient les Athéniens dans l'Empire Romain.* A l'étranger, singulièrement au Royaume-Uni, le discours des politiques partisans du « oui » est à la fois différent, ce qui est symptomatique de l'absence d'espace public européen, et plus lucide sur l'avenir. Tony Blair, dans le *Livre blanc sur le traité établissant une Constitution pour l'Europe*, écrit : *le gouvernement [anglais] s'est investi avec force, notamment face à la France et à l'Allemagne, pour infléchir les propositions de défense européenne : nous avons obtenu la suppression de tout élément qui aurait pu conduire à une défense européenne intégrée et séparée de l'OTAN. Au contraire, c'est la première fois qu'un texte européen affirme aussi clairement que l'OTAN est le fondement de notre défense commune.* Voilà, tout est dit, avec une franchise désarmante qui pourrait étonner si ces paroles n'étaient pas destinées, exclusivement, à l'opinion publique anglaise. Jean-Claude Casanova (UDF) écrit à ce propos dans *Le Monde* daté du 25 et 26 janvier 2004 que « *cette Constitution consacre le triomphe politique de la Grande-Bretagne puisqu'elle aboutit à une Europe dans laquelle le Royaume-Uni serait à la fois le pivot politique parce qu'elle en aurait fixé les règles et les limites, et la charnière avec les Etats-Unis dont il est le voisin et parent. Dans l'Euramérique qui se profile, l'Angleterre tient un rôle central.* »

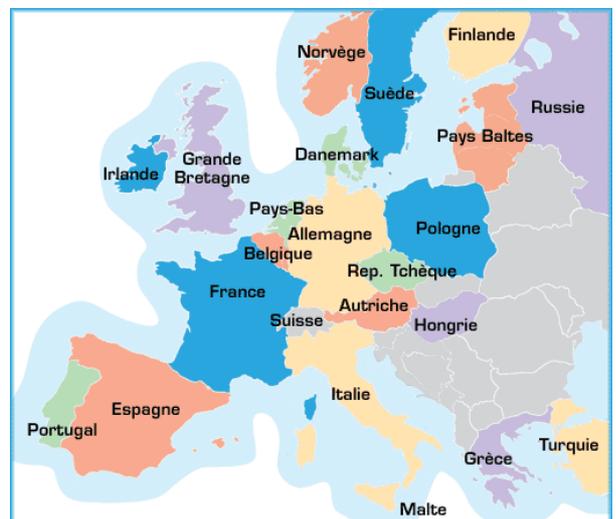
Voilà donc bien le sens diplomatique du projet que l'on va bientôt soumettre au référendum populaire.

III. Nos propositions :

A ceux qui nous accusent d'être des grincheux, animés des seules passions tristes ou des Casandres, anges de malheur nous répondons, simplement, que nous avons autre chose à proposer, autre chose de plus « européen ».

Cela passerait d'abord par une réintégration de l'Allemagne dans le « concert des Nations », parce qu'ensemble nous pesons plus et que l'Allemagne ne peut vivre indéfiniment dans la mauvaise conscience de son passé, sauf à prendre le risque d'un mauvais retour du refoulé... Cela passe aussi par des coopérations renforcées dans le secteur militaro-industriel à l'image de ce que couple franco-allemand avait réalisé avec Eurocopter ou des projets avortés de construction de porte-avions entre la France et le Royaume-Uni. Ces partenariats permettraient de partager les coûts de recherche et développement et ceux de la production. Cela passe enfin par la mise en place d'une structure informelle de commandement « intégré » en vue de la réalisation de missions ponctuelles auxquelles les Nations européennes seraient libres de s'associer.

Plus concrètement, pourquoi ne pas proposer la réalisation d'un « grand projet diplomatique » qui fasse sortir l'Europe de son nanisme politique et donne enfin crédit à la parole européenne ? Cela pourrait naturellement prendre la forme d'un soutien plus ferme aux trop rares zélateurs de la paix au Proche-orient, les positions des pays européens étant, c'est peu de le dire, plus équilibrées que les positions américaines.



« **Il est des heures graves** dans l'Histoire d'un peuple où sa sauvegarde tient toute dans sa capacité de discerner les menaces qu'on lui cache.

L'Europe que nous attendions et désirions, dans laquelle pourrait s'épanouir une France digne et forte, cette Europe, nous savons depuis hier qu'on ne veut pas la faire.

Tout nous conduit à penser que, derrière le masque des mots et le jargon des technocrates, on prépare l'inféodation de la France, on consent à l'idée de son abaissement.

En ce qui nous concerne, nous devons dire NON. (ah, quel doux mot...)

En clair, de quoi s'agit-il ? Les faits sont simples, même si certains ont cru gagner à les obscurcir.

[...]

Une Europe fédérale ne manquerait pas d'être dominée par les intérêts américains (non? c'est vrai?). C'est dire que les votes de majorité, au sein des institutions européennes, en paralysant la volonté de la France, ne serviront ni les intérêts français, bien entendu, ni les intérêts européens. En d'autres termes, les votes des 81 représentants français pèseront bien peu à l'encontre des 329 représentants de pays eux-mêmes excessivement sensibles aux influences d'outre-Atlantique (c'est mathématique : regardons aujourd'hui la Pologne etc...)

Telle est bien la menace dont l'opinion publique doit être consciente.

[...]

Il est de fait que cette Communauté - en dehors d'une politique agricole d'ailleurs menacée - tend à n'être, aujourd'hui, guère plus qu'une zone de libre-échange favorable peut-être aux intérêts

étrangers les plus puissants, (bravo, je n'aurai pas dit mieux!) mais qui voue au démantèlement des pans entiers de notre industrie laissée sans protection contre des concurrences inégales, sauvages, ou qui se gardent de nous accorder la réciprocité. On ne saurait demander aux Français de souscrire ainsi à leur asservissement économique, au marasme et au chômage (que n'avait-il pas raison!!). Dans la mesure où la politique économique propre au gouvernement français contribue pour sa part aux mêmes résultats, on ne saurait davantage lui obtenir l'approbation sous le couvert d'un vote relatif à l'Europe.

La politique européenne du gouvernement ne peut, en aucun cas, dispenser la France d'une politique étrangère qui lui soit propre. L'Europe ne peut servir à camoufler l'effacement d'une France qui n'aurait plus sur le plan mondial ni autorité, ni idée, ni message, ni visage. Nous récusons une politique étrangère qui cesse de répondre à la vocation d'une grande puissance, membre permanent du Conseil de Sécurité des Nations-Unies et investie de ce fait de responsabilités particulières dans l'ordre international.

C'est pourquoi nous disons NON. NON à la politique de supranationalité. NON à l'asservissement économique. NON à l'effacement international de la France. Favorables à l'organisation européenne, oui, nous le sommes pleinement. Nous voulons, autant que d'autres, que se fasse l'Europe. Mais une Europe européenne où la France conduise son destin de grande nation. Nous disons non à une France vassale dans un empire de marchands (belle formule!), non à une France qui démissionne aujourd'hui pour s'effacer demain.

Puisqu'il s'agit de la France, de son indépendance et de son avenir, puisqu'il s'agit de l'Europe, de sa cohésion et de sa volonté, nous ne transigerons pas. Nous lutterons de toutes nos forces pour qu'après tant de sacrifices, tant d'épreuves et tant d'exemples, notre génération ne signe pas, dans l'ignorance, le déclin de la Patrie.

Comme toujours quand il s'agit de l'abaissement de la France, le parti de l'étranger est à l'œuvre avec sa voix paisible et rassurante. Français, ne l'écoutez pas. C'est l'engourdissement qui précède la paix de la mort (tiens, tiens ce n'est pas sans rappeler le conformisme d'aujourd'hui!).

Mais comme toujours quand il s'agit de l'honneur de la France, partout des hommes vont se lever pour combattre les partisans du renoncement et les auxiliaires de la décadence.

Avec gravité et résolution, je vous appelle dans un grand rassemblement de l'espérance, à un nouveau combat, celui pour la France de toujours dans l'Europe de demain.»

Jacques C. « Appel de Cochin ». 06 décembre 1978
(merci à Laurent Pelvey)

Laïcité plutôt que tolérance

Alors que nous nous apprêtons à fêter le centenaire de **la loi de 1905** relative à la séparation de l'Église et de l'État, le projet de constitution européenne vient remettre en cause la laïcité. Comme les autres principes constitutionnels français, la laïcité devrait s'effacer devant le traité si celui-ci devait être adopté.

La constitution européenne expose que les valeurs de « respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie, d'égalité, d'État de droit, ainsi que de respect des droits de l'homme » sont « communes aux États membres dans une société caractérisée par le pluralisme, la non-discrimination, *la tolérance*, la justice, la solidarité et l'égalité entre les hommes et les femmes ». (**Article I-2**).

On parle ici de « tolérance » alors que nulle part il n'est fait mention de la laïcité, et alors que le texte explicite le statut des Églises et les liens que l'Union Européenne entretient avec elles. Si la République ne reconnaît pas les Églises, l'Union les institue comme des interlocuteurs privilégiés : « Reconnaisant leur identité et leur contribution spécifique, l'Union maintient un dialogue ouvert, transparent et régulier avec ces Églises et organisations » (**article I-52**). Plus loin, il est spécifié que « toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion. Ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction, ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction individuellement ou collectivement, en public ou en privé, par le culte, l'enseignement, les pratiques et l'accomplissement des rites. » (**Article II-70**).

On se situe ici dans un renversement complet de perspective. Pour poser la question des relations entre l'État et les cultes, les Français partent de la notion de **laïcité de l'État**, alors que l'Union Européenne part de la notion de *liberté religieuse*.

La laïcité est un principe de séparation de la société civile et de la sphère religieuse, l'État n'exerçant aucun pouvoir religieux et les Églises aucun pouvoir politique. Cette séparation garantit la liberté de conscience des citoyens, l'égalité des croyances spirituelles entre elles et la loi commune à tous. La laïcité est la condition de la liberté de conscience et du vivre ensemble. Elle n'est pas un dogme puisqu'elle n'appelle à adopter aucune croyance particulière et encourage au contraire **le libre examen de tous les dogmes**. Passer par le grec *laïkos* (ce qui vient du peuple, de l'ensemble des citoyens qui ne détiennent pas de pouvoirs directs, religieux, politiques ou économiques) nous permet de comprendre que la République laïque cherche sa légitimité dans le peuple et non dans une référence aux religions.

Laure Gérard, Déléguée nationale du M.R.C
Membre des Jeunesses Citoyennes

Les concepts de laïcité et de tolérance renvoient à des réalités différentes. La tolérance commande le respect des croyances alors que **la laïcité implique en plus la neutralité**. Avec la laïcité : personne n'est tenu d'avoir une religion, personne n'est tenu d'avoir une religion plutôt qu'une autre et personne n'est tenu d'avoir aucune religion. La tolérance s'appuie sur l'idée qu'il y a des communautés existantes, or les sans religion ne forment pas une communauté. Avec la tolérance érigée en principe fondamental de l'Union Européenne, avoir une appartenance serait une obligation pour se faire entendre.

La laïcité va bien au-delà de la tolérance. Tolérer les gens et leurs opinions, c'est en effet estimer qu'ils ont tort, et accepter de les laisser dans l'erreur. Historiquement, la tolérance est certes une rupture avec la logique d'oppression, mais on tolère (en réalité, on supporte) ce qu'on ne veut plus ou ne peut plus empêcher. Il y a bien là l'idée d'un statut de dominé qui consacre l'inégalité. **La laïcité n'est pas un concept en creux mais un concept en plein**. Il ne s'agit pas de tolérer les religions mais de respecter des citoyens dans toutes leurs dimensions y compris leurs dimensions spirituelles. En 1789, Mirabeau pointait la faiblesse de la tolérance : « *je ne viens pas prêcher la tolérance : la liberté la plus illimitée de religion est à mes yeux un droit si sacré que le mot de tolérance, qui voudrait l'exprimer me paraît en quelque sorte tyrannique lui-même, puisque l'autorité qui tolère pourrait ne pas tolérer* ».

La laïcité est donc un principe positif, émancipateur et **producteur de fraternité**. La laïcité est la référence et l'espoir de ceux qui dans le monde cherchent à établir la démocratie, de ceux qui pensent qu'il faut établir un espace producteur de liberté permettant à l'individu de s'arracher de toute communauté ou tout particularisme. La France doit pouvoir continuer à diffuser son modèle, héritage d'une longue tradition depuis les Lumières.

La Chronique de la Sauvageonne

Comme le projet n'est pas encore adopté et qu'on fait tout ce qu'on peut pour qu'il ne le soit jamais, on peut bien se permettre d'en rire un peu, non ?

D'autant plus qu'on rirait nettement moins si elle devait être un jour notre Loi suprême à tous.

Si vous êtes de ces courageux de plus en plus nombreux qui se sont procuré la « Constitution » européenne dans le but d'essayer de la lire, vous aurez déjà noté qu'à l'instar des dissertations de philo en terminale, elle comporte trois parties.

La première partie énonce quelques principes fondamentaux et valeurs universelles de nature à souder joyeusement les Européens, du type « **L'Union offre à ses citoyens (sic) un marché intérieur où la concurrence est libre et non faussée** ». Elle traite également de la répartition des pouvoirs entre les institutions de l'Union et les Etats membres.

La deuxième partie est une Charte des droits fondamentaux dans laquelle on apprend que les patrons pourront eux aussi faire grève. En réalité, ça n'est pas drôle du tout, ça. En revanche, ce qui est drôle c'est que les géniteurs de la « Constitution » aient eu le culot de mettre ce droit dans la Charte des droits fondamentaux.

Et la troisième partie, c'est le catalogue de la Redoute de tout ce qui pourrait nous arriver de fâcheux si les dernières élucubrations de Giscard devaient être adoptées.

Chacune de ces parties contient des articles cocasses. Par exemple, **partie I** : « *L'Union est fondée sur les valeurs de respect de la dignité humaine, de liberté, de démocratie, d'égalité, de l'Etat de droit ainsi que du respect des droits de l'homme, y compris des droits des personnes appartenant à des minorités.* » Pourquoi « y compris des droits des personnes appartenant à **des minorités** » ? Part-on habituellement du principe que ce sont des animaux pour avoir besoin de préciser !?? Et puis, en y réfléchissant bien, dans une Union à 25 Etats, chaque peuple n'est-il pas une minorité ?

La partie II qui, à première vue, ressemble un peu au monde de Bisounours, est assez gratinée dans son genre. Elle nous apprend par exemple que nous avons le droit de nous marier et de fonder une famille. Il ne manquerait plus que ce soit interdit ! Par contre, elle se garde bien de préciser si nous avons le droit de nous marier avec une personne librement choisie et si nous avons le droit de divorcer si nous estimons que, tout libre qu'il fut, le choix n'était finalement pas opportun...

La partie III contient un article qui dépasse ses 447 camarades dans l'absurdité. **L'article III-31**. Ne l'oubliez jamais, celui-là ! Il dit, ou plutôt, il ose dire : « *Les Etats membres se consultent en vue de prendre en commun les dispositions nécessaires pour éviter que le fonctionnement du marché intérieur ne soit affecté par les mesures qu'un Etat membre peut être appelé à prendre en cas de troubles intérieurs graves affectant l'ordre public, en cas de guerre ou de tension internationale grave constituant une menace de guerre, ou pour faire face aux engagements contractés par lui en vue du maintien de la paix et de la sécurité internationale.* »

Traduit en français, cela signifie que si un Etat membre de l'Europe unie se retrouve à feu et à sang, en raison de soulèvements populaires violents ou en raison de bombardements massifs ou d'attaque thermonucléaire menés par une puissance indélicate, les Etats membres se consulteront pour veiller à ce que votre colis commandé par correspondance arrive bien chez vous, conformément à l'engagement contractuel du fournisseur, en 24 heures chrono.

Enfin, la « Constitution » européenne comporte un nombre invraisemblable de protocoles et annexes que l'on aurait tort de parcourir d'un œil distrait.

L'annexe I à l'art. **III-226** énumère les produits qui relèvent de l'article **III-227 et III-232** (si ça n'est pas clair, c'est normal) parmi lesquels nous trouvons : « *boyaux, vessies et estomacs d'animaux, entiers ou en morceaux, autres que ceux de poissons* » ou encore : « *produits d'origine animale, non dénommés ni compris ailleurs ; animaux morts des chapitres 1 ou 3, impropres à la consommation humaine* ». Ne faites pas « beurk », il paraît que cette « Constitution » est une avancée majeure pour l'Europe, un texte fondamental dans la construction d'une Europe unie sur des valeurs universelles !

Et maintenant, on lit **les protocoles**, surtout le titre VII *Dispositions relatives à l'avortement à Malte*, **art. 62** : « *Aucune disposition du traité établissant une Constitution pour l'Europe ni des traités et actes le modifiant ou le complétant n'affecte l'application, sur le territoire de Malte, de la législation nationale relative à l'avortement* ». A Malte, l'avortement est un crime.

Donc là, on arrête de rire et le 29 mai, on vote «NON

Catherine G. est une sauvageonne militante.

1. On appelle ça le « **lock-out** ». La loi française interdit rigoureusement la pratique du lock-out. C'est même tellement interdit que nous n'avons pas de mot français pour ça. Comment ça marche ? Les salariés lancent un préavis de grève ou font déjà grève.

L'employeur se met en grève aussi, ce qui d'une part bloque les négociations, d'autre part permet d'interrompre le paiement de tous les salaires, y compris ceux des non grévistes qui du coup seront remontés à bloc contre les grévistes. Ambiance guillerette sur le lieu de travail garantie. Dans la « Constitution » européenne, le droit de lock-out dans l'**article III-210-6**, aux côtés du droit d'association et du droit de grève. Dans la Charte des droits fondamentaux, il est présenté comme un « droit de grève » reconnu aux travailleurs et aux employeurs, dans l'**article II-88**.

Les Rendez-vous de Mai 2005

- 25 avril Pierre Lévy à St Pol-sur-Mer
- 25 avril Jean-Pierre Chevènement face à Dominique Perben à Lyon
- 26 avril débat contradictoire entre Georges Sarre et Jean-Marie Van Lerenberghe à Liévain
- 26 avril Jean-Pierre Chevènement à Nantes

- 1° mai Jean-Pierre Chevènement à Hersin-Coupigny
- 4 mai Jean-Pierre Chevènement sur «Res Publica» France-inter 19 h 00
- 8 mai débat contradictoire entre Benoît Rivillon et Maryvonne Pelley au Kremlin-Bicêtre
- 11 mai Strasbourg, 13 mai Toulouse, 18 mai Dijon
- 11 mai Café citoyen à Dunkerque au petit St Eloi
- 12 mai débat contradictoire au Studio-théâtre de la Comédie-Française (intervenants à préciser)
- 17 mai Café citoyen à Bar-le-Duc

- 18 mai Rencontre avec les étudiants à l'Université du Littoral de Dunkerque, 18 h 30 avec Etienne Butzbach

- 19 mai Jean-Pierre Chevènement et Marc Dolet à Besançon
- 19 mai Meeting avec le PCF à Auray (56)

- 21 mai au Gymnase Japy XI° arr. de Paris, Grand Meeting avec Jean-Pierre Chevènement

(liste non-exhaustive...)

Ce journal est avant tout TON JOURNAL, tu souhaites contribuer à sa rédaction, nous faire partager tes idées, alors envoie tes articles (en n'oubliant pas de mentionner tes coordonnées) par courrier à Jeunesses Citoyennes / MRC Rédaction des Gavroches 9, rue du Fbg-Poissonnière 75009 Paris ou par courriel à :

les.gavroches@free.fr .

Rédaction : les.gavroches@free.fr, 9 rue du Fbg-Poissonnière 75009 PARIS.

Thomas Francard, Pierre-Yves Lacour, Catherine Giraud, Laure Gérard.

Rédacteur-en-chef : Benoît Rivillon

Directeur de la publication : Renaud Ramillon Deffarges. Imprimerie : MRC

Conception : Studio Jeunesses Citoyennes

Rejoignez les Jeunesses Citoyennes du MRC

Les Jeunesses Citoyennes/MRC 9 rue du Fbg-Poissonnière 75009 PARIS

- Je souhaite recevoir de la documentation sur les Jeunesses Citoyennes et le MRC
- Je souhaite rejoindre les comités pour un "Non" Républicain au traité constitutionnel
- Je souhaite adhérer au M.R.C. et joins à ce bulletin un chèque de 40 Euros (adhésion nationale, Chèque à l'ordre de l'AFMRC)

Ne pas jeter sur la voie publique

Nom :
Prénom :
Adresse :
CP : Ville :
Tel : Fax :

www.jeunesses-citoyennes.fr.st
www.mrc-france.org

tel : 01 44 83 83 00

jeunesses.citoyennes@laposte.net

